Régie selon la Loi du 1° Juillet 1901
Déclarée en sous-préfecture des Sables d'Olonne le 2 12 2011
Sous le N° W853002504
2 Impasse des Terres Fortes
85800 GIVRAND
vieillessoupapesdelavie@orange.fr
www.lesvieillessoupapesdelavie.com
Page Facebook : vieilles soupapes de la vie
F.F.V.E N)°MM 1248

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes sensibles à la préservation des véhicules anciens, qu'il s'agisse de solex, de vélomoteur, de motocyclette, de voiture, de tracteur, de véhicule utilitaire ou de toute autre véhicule motorisé: alors vous pouvez nous rejoindre et participer aux activités de notre association.

Son objet social est défini par l'Article 2 de ses Statuts:

" La préservation et la promotion du patrimoine mécanique ancien »

Le Bureau

Régie selon la Loi du 1° Juillet 1901
Déclarée en sous-préfecture des Sables d'Olonne le 2 12 2011
Sous le N° W853002504
2 Impasse des Terres Fortes
85800 GIVRAND
vieillessoupapesdelavie@orange.fr
www.lesvieillessoupapesdelavie.com
Page Facebook : vieilles soupapes de la vie
F.F.V.E N° MM 1248

BULLETIN D'ADHESION OU DE READHESION

ANNNEE 2025

NOM : .....
PRENOM : .....
DATE DE NAISSANCE : ...../...../.....
ADRESSE : .....
COMMUNE :.....*CODE POSTAL :*.....
E.MAIL.....
TEL ou PORTABLE : .....

☐ *ADHESION SIMPLE*	: *30 €*	*Véhicule 1 :*.....*Année :*.....
☐ *ADHESION COUPLE*	: *50 €*	*Véhicule 2 :*.....*Année :*.....
☐ *AHESION DE SOUTIEN*	: *55 € et plus*	*Véhicule 3 :*.....*Année :*.....

Vos préférences (plusieurs choix possibles) :

☐ *Section Auto* ☐ *Section Moto* ☐ *Section Solex-Vélomoteur*

☐ *Section Utilitaire* ☐ *Section Agricole* ☐ *Section Militaire*

☐*Section Maritime*

Chèques à libeller à l'ordre de : Association Les Vieilles Soupapes de la Vie

Date et Signature